



Un immense merci ! 🎉

Un grand et chaleureux merci aux **personnes membres** qui sont venues célébrer avec nous à l'occasion de la **Semaine nationale du personnel de soutien scolaire** !

Ce fut une soirée incroyablement festive, sous le thème du soleil, de la joie et de la bonne humeur. Nous espérons que vous avez pleinement apprécié ce moment de répit et de célébration tous ensemble. Votre engagement au quotidien mérite d'être souligné et fêté comme il se doit !

Un merci tout particulier et du fond du cœur à **Chantal Beaudoin, Karine Pérusse, Nathalie Leclerc, Amélie Mongrain, Maxime Cioccolo** et **Randolph Persue-Arias** du comité SNPSS et de mobilisation pour votre aide précieuse, votre énergie et votre implication dans la réussite de cette belle soirée ! Merci à tous nos commanditaires et félicitations aux gagnants, nous espérons que vous allez en profiter pour vous gâter.

Encore merci à toutes et à tous, et au plaisir de se retrouver lors de nos prochains événements !

Vous avez des photos à partager sur notre site Web et Facebook ? Faites-les parvenir à Josée Nepton à l'adresse suivante : jnepton@ssepi.lacsq.org.

Pour voir les photos du photobooth



Rencontre virtuelle pour les nouvelles personnes membres du SSEPI-CSQ

Le 7 octobre, 19 h 00

L'exécutif syndical invite tous les salariés du personnel de soutien scolaire engagés par le CSSPI au cours des trois dernières années à une rencontre virtuelle conçue spécialement pour vous accompagner et répondre à vos questions. C'est le moment idéal pour mieux connaître vos droits et apprivoiser votre milieu de travail !

Au programme :

- Vos droits fondamentaux (ex. : droit à une pause)
- Le fonctionnement des congés de maladie et des vacances
- Les assurances collectives
- Une période de questions pour échanger avec nous

 **Réservez cette date dès maintenant !**

(Note : cette invitation et le lien de connexion ne seront envoyés qu'aux membres embauchés au cours des 3 dernières années.)

Inscription obligatoire sur notre site internet.



Liste d'ancienneté

Liste d'ancienneté au 30 juin 2026

Conformément à la clause 8-1.05 de la convention collective S-3, la liste d'ancienneté au 30 juin 2026 est maintenant **disponible sur le portail employé du CSSPI**.

Nous vous invitons à la consulter attentivement dès que possible. Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de vérifier votre dossier : la liste deviendra officielle 45 jours après son affichage, soit le **13 novembre 2026**.

Si vous remarquez une anomalie ou souhaitez demander une correction, vous devez le signaler par courriel à stephanie-pruneau@csspi.gouv.qc.ca au plus tard le **12 novembre 2026**.

IMPORTANT !! Après cette date, aucun changement ne pourra être effectué.



Répertoire des formations et des perfectionnements 2026-2027

*Pour le personnel de
soutien administratif,
technique et
paratechnique.*

Répertoire des formations et perfectionnements CSSPI, 2026-2027

Le service des ressources humaines a publié le calendrier annuel de perfectionnement ainsi que la procédure d'inscription. Ces formations visent à soutenir le développement des compétences du personnel de soutien administratif, technique et paratechnique.

Planifiez votre parcours : Pour vous préparer adéquatement aux prochains affichages de postes et mettre toutes les chances de votre côté, nous vous rappelons qu'il est important et de votre devoir de vous bâtir un plan de formation. C'est un excellent moyen de faire valoir vos qualifications !

Les employés intéressés doivent s'inscrire en ligne et aviser leur direction, qui devra approuver leur demande de perfectionnement. Notez que le nombre de places est limité pour certaines formations et que certaines activités pourraient être offertes en vidéoconférence.

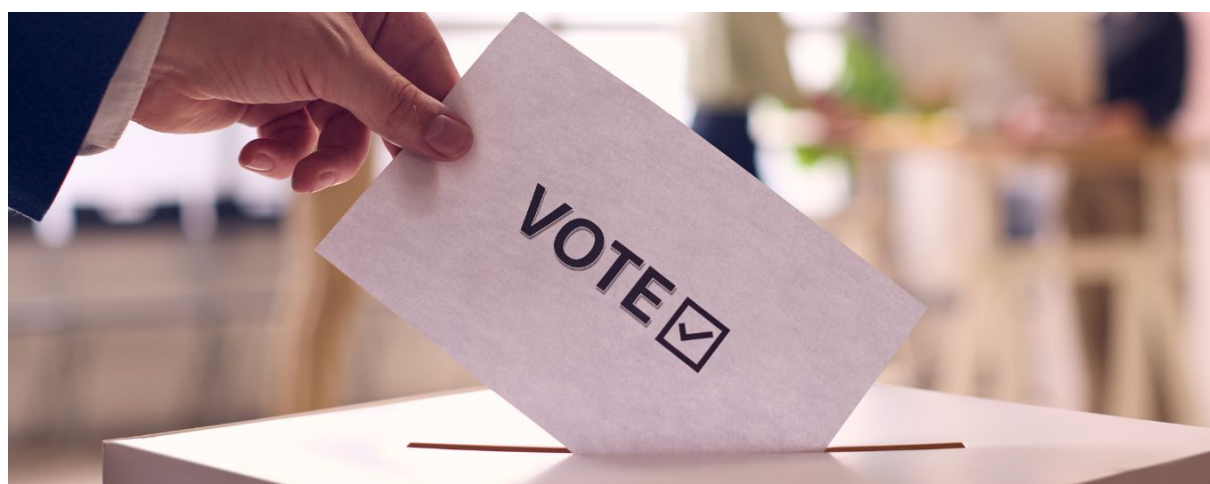


À consulter : Tableau comparatif des engagements des partis politiques

La CSQ a préparé un document comparatif présentant les principaux engagements des différents partis politiques en lien avec les réalités du personnel de l'éducation. Un outil pratique pour mieux comprendre les positions de chacun sur les enjeux qui nous touchent directement.

Consulter le tableau comparatif

Ce document permet de comparer rapidement les propositions des partis et de faire un choix éclairé en vue des élections.



Saviez-vous que...

Élection provinciale 2026 : votre droit de vote, ce qu'il faut savoir

- **Temps pour voter :** une période minimale de **quatre heures consécutives** doit être disponible pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin.

- **Maintien du salaire** : le temps accordé pour aller voter ne peut entraîner **aucune perte de salaire ni aucune sanction**.
- **Demande requise** : ce congé n'est pas accordé automatiquement. L'employé doit en faire la demande auprès de son employeur.
- **Exception** : Si l'horaire de travail prévoit déjà une période de quatre heures consécutives libres pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, aucun temps additionnel n'a à être accordé. La période de repas n'est pas incluse dans ce calcul.
- **Personnel électoral** : Un employé qui souhaite agir comme membre du personnel électoral (formation ou travail) peut obtenir un congé sans solde, à condition d'en faire la demande par écrit à son employeur.



RAPPEL

Vous en avez assez de subir de la violence dans votre milieu ?

Vous méritez plus de reconnaissance professionnelle ?

Vous êtes exaspéré par la surcharge de travail ?

Eh bien, faites-le entendre à la bonne place !

Le SSEPI-CSQ vous propose de participer à une mobilisation numérique. Elle ne vous prendra que quelques secondes à réaliser, mais aura certainement un impact auprès du milieu politique.

C'est tout simple en 2 clics :

1. Cliquez sur le lien : **Ça suffit !**
2. Ajoutez votre nom en bas de la lettre (optionnel) et cliquez sur envoyer.

Une signature est un geste, des centaines deviennent un message !

Ça suffit !

Comment être bien informé(e) en tout temps ?

Cliquez sur les liens !

- [Abonnez-vous à l'infolettre en utilisant l'adresse courriel que vous préférez.](#)
- [Site internet](#)
- [Application MaCSQ : pour iOS / pour Android](#)
- [Page Facebook \(et non groupe Facebook\)](#)
- [Suivez les négociations en vous abonnant à l'info négo.](#)
- [Politique sur la gouvernance des renseignements SSEPI-CSQ](#)
- [Personnes agentes de liaison par établissement.](#)



Vous avez manqué une infolettre ? Consultez les éditions précédentes en scannant le code QR ou [en cliquant sur ce lien](#)



Courriel envoyé à : jnepton@ssepi.lacsq.org

Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île
750 16e Avenue
Pointe-aux-Trembles (Québec) | H1B 3M7 | Canada
514-642-5899 | d88.ssepi@lacsq.org

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

